

ACCUEIL PERISCOLAIRE

« LES BAMBINS »

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1

L'accueil est ouvert exclusivement aux enfants scolarisés au sein du RPI Saint-Gilles de la Neuville/Graimbouville, dans la limite des places disponibles. Vous devez vous munir :

1. d'une **FICHE RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION GARDERIE** dûment remplie,
2. d'une **FICHE SANITAIRE**,
3. d'une **attestation d'assurance scolaire responsabilité civile**,
4. d'une **photo d'identité**.

Les documents **1** et **2** sont à retirer en mairie.

Article 2

L'accueil sera ouvert en période scolaire :

	LE MATIN	LE SOIR
LUNDI	de	de
MARDI	7h30	16h15
JEUDI	à	à
VENDREDI	8h30	18h15

Article 3

Les locaux disponibles pour l'accueil seront : une salle de classe et les toilettes de l'école de Graimbouville.

Article 4

L'enfant doit être accompagné de ses parents ou d'une personne responsable jusqu'à l'accueil. Il est demandé aux parents, pour une question d'organisation de donner leurs besoins de garde pour le mois suivant, auprès de la personne en charge des enfants.

Article 5

Les tarifs sont fixés par l'association.

La tarification des services est effectuée par périodes indivisibles de 30 minutes, toute demi-heure commencée sera due. La tarification sera révisée annuellement en début d'année scolaire.

Les gouters devront être fournis par les parents.

Adhésion annuelle à l'association par famille	12 €
La demi-heure de garde	1 €
Irrespect des horaires de fermeture de la garderie par demi-heure	3 €

Article 6

Des planches de 10, 20 et 50 cases correspondant aux nombres de ½ heures achetées seront à commander par avance au moyen du bon de commande à votre disposition auprès du personnel de la garderie ou à télécharger sur le site de la mairie de Graimbouville.

La commande et le règlement devront être déposés dans une enveloppe libellée à votre nom dans la boîte au lettre de la mairie de Graimbouville avant le vendredi 12h00.

Toute famille n'ayant pas acheté de planche ou n'ayant plus de crédit sur la planche en cours se verra refuser l'accès à la garderie jusqu'à ce qu'elle ait acheté une nouvelle planche.

Article 7

Les heures d'arrivées et de départ seront enregistrées par le responsable de l'accueil.

Article 8

En cas de maladie ou de grève, les enfants ne seront pas accueillis.

Article 9

Les personnes autres que les parents ou tuteurs, désirant venir chercher les enfants et ne figurant pas sur la fiche de renseignements devront fournir une autorisation parentale écrite.

Article 10

Il est recommandé aux enfants de respecter l'équipe pédagogique, ainsi que les locaux et le matériel mis à leur disposition, toute dégradation ou comportement contraire au règlement entrainera une exclusion définitive.

Article 11

Dans le cas d'irrespect des tranches horaires après la fermeture de la garderie, une facturation de 3 € la demi-heure sera appliquée pour palier aux frais d'heures supplémentaires de la personne encadrant les enfants.

Article 12

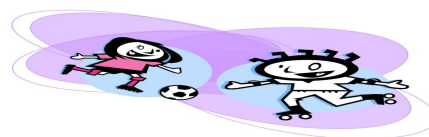
Concernant le droit à l'image, la famille doit par lettre écrite faire part de son refus à utiliser l'image de son ou ses enfants à l'association.

Ce présent règlement est révisable à tout moment par l'association.

Association « Les Bambins » Garderie périscolaire, 176 Impasse des Châtaigniers, 76430 SAINT-GILLES DE LA NEUVILLE
☎ 02.35.30.67.02 Christian Varsaba, ☎ 09.51.59.11.21 Carole Hochet, ☎ 02.35.30.40.19 Valérie Huon-Demare
✉ : « lesbambins76430@gmail.com »
15.06.2011



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
« LES BAMBINS »



REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e) Mr ou Mme :

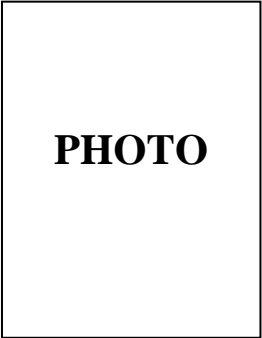
avoir pris connaissance du *présent règlement* et souhaite que mon ou mes enfants.....

soient inscrits à la garderie pour l'année :

Le :

Lu et approuvé + signature

FICHE RENSEIGNEMENTS **INSCRIPTION GARDERIE**



Enfant à inscrire

Nom :
Prénom :
Date de naissance :

Ecole fréquentée (à remplir obligatoirement)

- école de Graimbouville
 école de Saint-Gilles de la Neuville

Parents ou personnes ayant la responsabilité de l'enfant

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal et Commune :
N° de téléphone domicile :
N° de téléphone portable :
Profession :
N° de téléphone professionnel :

Parent 1	Parent 2

Contact en cas d'urgence :

Adresse mail (souhaitée pour les infos) : @

Autre personne susceptible de venir chercher votre enfant :

Renseignements sanitaires obligatoires

J'autorise le personnel à alerter les secours en cas de maladie ou blessures.

Droit à l'image

J'autorise l'association « Les Bambins » garderie périscolaire à utiliser l'image de mon enfant sur support photographique pour la présentation et l'illustration des activités de l'association.

Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la garderie périscolaire « Les Bambins » ainsi que des règles de comportement et en accepte les dispositions.

Fait à, le

Signature obligatoire



FICHE SANITAIRE
ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

Association « Les Bambins » Garderie périscolaire	<input type="checkbox"/> Ecole Graimbouville	<input type="checkbox"/> Ecole de Saint-Gilles de la Neuville
Classe	<input type="checkbox"/> Petits <input type="checkbox"/> Moyens <input type="checkbox"/> Grands <input type="checkbox"/> CP <input type="checkbox"/> CE1 <input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2	
Nom et prénom de l'enfant		
Représentant légal		

Personnes à joindre en cas d'urgence (père et mère ou autre)

Identité	Adresse	Téléphone

Renseignements administratifs

N° de sécurité sociale (de la personne ayant l'enfant à charge)	
Nom et N° de mutuelle	
Assurance (compagnie, n° de police)	
Joindre l'Attestation d'Assurance Scolaire	

Renseignements médicaux

Médecin de famille (nom, adresse et téléphone)	
Remarques éventuelles : ... Allergies ...	
Autres renseignements sur l'enfant	

AUTORISATION

Autorisation en cas d'urgence

Je soussigné(e) père, mère, tuteur,
Autorise tous soins de première nécessité ou toute intervention d'urgence en faveur de mon enfant. En cas d'accident, mon enfant sera transporté à l'hôpital du secteur par les services de secours (pompiers, SAMU).

Je certifie que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts et m'engage à vous signaler tous changements.

A, le

Signature du Représentant Légal,